

Avis administratifs

7233688001 - AA



Approbation du PLU de Saint-Sauveur-sur-École et instauration du droit de préemption urbain

AVIS AU PUBLIC

Par des délibérations en date du 10 septembre 2020, le conseil communautaire du Pays de Fontainebleau a :

- approuvé le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sauveur-sur-École,
- instauré le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) délimitées par le PLU.

Ces délibérations sont affichées en mairie et au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pendant un mois à compter du 21 septembre 2020. Les délibérations et le dossier approuvé sont tenus à la disposition du public au siège de la CAPF, ainsi qu'en mairie de Saint-Sauveur-sur-École et à la sous-préfecture de Fontainebleau aux jours et heures d'ouverture en vigueur.

7231304801 - AA

Préfet de SEINE-ET-MARNE
Direction de la coordination des services de l'État

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2020-10/DCSE/BPE/E du 29 juillet 2020 est prescrite pendant 31 jours consécutifs du samedi 19 septembre 2020, 9 h 00 au lundi 19 octobre 2020, 17 h 00, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la SCEA de BOIS LE COMTE domiciliée Ferme de Bois le Comte, 77970 Jouy-le-Châtel, pour la régularisation de l'exploitation d'un forage d'irrigation agricole sur la commune de Jouy-le-Châtel, lieu-dit «La Pente de Villechevre», parcelle W n° 218. Le projet relève des rubriques 1.1.1.0 (D) et 1.3.1.0 (A) de la nomenclature IOTA loi sur l'eau.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public :

- à la mairie de Jouy-le-Châtel, siège de l'enquête (Place de l'Église - 77970) aux jours et heures habituels d'ouverture au public (lundi au vendredi 8 h 30/12 h 30 - 14 h 00/17 h 00, samedi 9 h 00/12 h 00), en version papier et en version numérique sur un poste informatique dédié.
- sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne à la rubrique Publications - Enquêtes publiques à l'adresse suivante : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

Le public pourra également consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête «papier» ouvert en mairie de Jouy-le-Châtel aux jours et heures précités.
- sur le registre dématérialisé en mairie de Jouy-le-Châtel à partir d'un poste informatique dédié et sur le site Internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse précitée.

- par courrier électronique à l'adresse suivante : forage-jouylechatel-boislecomte@enquetepublique.net

Les observations et propositions du public pourront également être adressées avant la fin de l'enquête par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (mairie de Jouy-le-Châtel - Objet EP Forage Bois le Comte). Elles y seront annexées au registre papier et tenues à la disposition du public. Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en formule la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur, Mme Hélène PLANQUE, directrice de l'aménagement et des déplacements de l'établissement public EST ENSEMBLE, retraitée, se tiendra à la disposition du public à la mairie de Jouy-le-Châtel pour recevoir les observations et propositions des intéressés : samedi 19 septembre 2020, de 9 h 00 à 12 h 00 ; mercredi 7 octobre 2020, de 9 h 00 à 12 h 00 ; lundi 19 octobre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture EP).

Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de la SCEA de BOIS LE COMTE (M. Xavier MAROT, Tél. : 06 08 42 04 00).

Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne précité. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture (DCSE BPE, 12, rue des Saints-Pères, 77010 Melun Cedex). Le dossier est téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne précité. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Jouy-le-Châtel, en préfecture et sur le site internet précité. Au terme de l'enquête publique, il sera statué sur la demande par arrêté du préfet.

7233400801 - AA



Révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme de La Chapelle-la-Reine

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2020-037 du 20 août 2020, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de La Chapelle-la-Reine. Les objectifs de la procédure sont de permettre l'extension d'un garage automobile en corrigeant la délimitation de la zone UAa entraînant la réduction de la zone urbaine UC et la zone naturelle de fond de jardin (Nj) et modifier et préciser la règle sur les hauteurs des installations en zone d'activité (UX). A cet effet, le premier vice-président du tribunal administratif de Melun a désigné Mme Cécile COINTEREAU en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 15 septembre 2020 au 14 octobre 2020 à 17 h 30 en mairie de La Chapelle-la-Reine (siège de l'enquête publique) aux jours

et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de La Chapelle-la-Reine, aux dates et horaires suivants :

- le mardi 15 septembre 2020 entre 9 h 30 et 12 h 30,
- le samedi 3 octobre 2020 entre 9 h 30 et 12 h 30,
- le mercredi 14 octobre 2020 entre 14 h 30 et 17 h 30.

Le dossier d'enquête publique comprend : le dossier de révision alléguée n°1 du PLU de La Chapelle-la-Reine arrêté en conseil communautaire, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées et consultées, le complément d'évaluation environnementale du PLU, l'avis de l'autorité environnementale (MRAE), le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale (MRAE).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible :

- en mairie de La Chapelle-la-Reine (siège de l'enquête publique), 17, rue du Docteur Battesti, 77760 La Chapelle-la-Reine où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (le mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30, le jeudi de 13 h 15 à 17 h 30).
- au siège de la communauté d'agglomération 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il sera également disponible à l'adresse suivante :

www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique11, sur le site internet de la commune de La Chapelle-la-Reine <https://www.lachapellela-reine.fr> et sur un poste informatique au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de La Chapelle-la-Reine pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

- par courrier postal avant le mercredi 14 octobre 2020 à 17 h 30 à l'attention de Mme Cécile COINTEREAU commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie, 17, rue du Docteur Battesti, 77760 La Chapelle-la-Reine.

- par courriel à l'adresse suivante plu.revisionallegee@lachapellela-reine.fr avant le mercredi 14 octobre 2020 à 17 h 30.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <https://www.lachapellela-reine.fr> et sur la page www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique11 pendant toute la durée de l'enquête. Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de La Chapelle-la-Reine aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

7233767001 - AA

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Création ensemble commercial

AVIS

Réunie le 9 septembre 2020, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la société L'Immobilier Européenne des Mousquetaires afin d'être autorisée à créer, un ensemble commercial de 2 261 m2 comprenant un supermarché à l'enseigne INTERMARCHÉ de 2 172 m2, une boutique de 89 m2 ainsi qu'un Drive de 3 pistes et d'une emprise au sol de 275 m2 situé RD 346 à Nandy (77176).

Régime matrimonial

7233480801 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Erwan GABILLET, notaire, associé de la société par actions simplifiée dénommée «NOTACLAYE», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), 7, rue Victor-Baltard, CRPCEN 77059, le 10 septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M. Félix Claude Colette VIRIN, retraité, et Mme Radra SALAH, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Villeparisis (77270), 17, rue de Villevaudé.

M. est né à Saint-François (97118) le 6 mars 1952, Mme est née à Paris 4ème arrondissement (75004) le 3 octobre 1959.

Mariés à la mairie de Villeparisis (77270) le 26 août 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le Notaire.

Vie de sociétés

7232990401 - VS

AVIS DE MODIFICATIONS

Par A.G.E du 11 août 2020, les associés de la S.A.R.L. AU PETIT CREUX GOURMAND, au capital de 7 700 euros, siège social : 25, rue Saint-Étienne, 77100 Meaux, RCS de Meaux B 443 070 230, ont décidé d'accepter sa démission de gérant de M. MANSOUR Hamad et décidé de nommer en remplacement Mme TERLON Alexandra, 17, rue Briçonnet, 77100 Meaux, pour une durée indéterminée à compter du 11 août 2020. Mention au RCS de Meaux.

7232924201 - VS

SCI SCAMEAQUE

Société civile immobilière
Au capital de 300 euros
Siège social : 105, rue Saint-Denis
77400 LAGNY-SUR-MARNE
RCS Meaux : 830 499 760

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 24 juin 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social du 105, rue Saint-Denis, 77400 Lagny-sur-Marne, au 12, rue des Tanneurs, 77400 Lagny-sur-Marne, et ce à compter du 1er juillet 2020.

Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Mention sera faite au Greffe du tribunal de commerce de Meaux.

Le Gérant.

7233209201 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2020 de la société TYCHECLOUD FRANCE, société à responsabilité limitée, au capital de 5 000 euros, 92, rue de Rochechouart, 75009 Paris, 818 380 065 RCS Paris, ayant pour gérant M. Aurélio GONCALVES, demeurant 8, rue des Pontons à Alfortville (94140), l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 92, rue de Rochechouart à Paris (75009), au 10, rue des Terres Rouges à Roissy-en-Brie (77680), à compter du 1er septembre 2020.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de Paris sous le n° 818 380 065 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Melun.

Pour avis, La Gérance.

7233348101 - VS

ÉTUDE IMMOBILIÈRE DU VAL MAUBUÉE

Siège : EIVM SAS

Capital social : 5 000 euros

Siège social : 87/89, boulevard du Segrais

77185 LOGNES

825 042 633 RCS Meaux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 11 septembre 2020, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 11 septembre 2020, de transférer le siège social à 8, allée des Palombes, 77185 Lognes.

Mention sera portée au RCS du Tribunal de commerce de Meaux.

7233367801 - VS

ART ET DECO

Siège : ART ET DECO SARL au capital social de 2 500 euros

Siège social : 90, avenue du Général-de-Gaulle

77340 PONTAULT-COMBAULT

535 347 645 RCS Melun

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 27 mai 2020, le gérant a décidé, à compter du 27 mai 2020, de transférer le siège social à 1, rue de Bry, Bât A, Esc 2, 94430 Chennevières-sur-Marne.

Radiation du RCS du Greffe du tribunal de commerce de Melun et immatriculation au RCS du TC de Créteil.

7233435901 - VS

AVIS DE MODIFICATIONS

Dénomination : HARAS DE KWISA.

Forme : SC.

Capital social : 2 000 euros.

Ancien siège social : rue de Montaquoy, 91840 Soisy-sur-Ecole, 830 840 328 RCS Evry.

Objet : activités agricoles au sens de L.311-1 du Code rural.

Durée : 99 ans.

Aux termes de l'AGE en date du 6 août 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social au 1, chemin de Cély, 77930 Perthes.

Radiation du RCS d'Evry et immatriculation au RCS de Melun.

7233462901 - VS

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE du 1er septembre 2020, les associés de la SAS ATM ENERGIE, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à Montereau-Fault-Yonne (77130), 5, impasse de la Voie Romaine, 818 505 406 RCS Melun, ont décidé de transférer le siège social à Saint-Valérien (89150), Le Goulot de Villiers à compter du 1er septembre 2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention est faite au RCS de Melun et la société sera désormais immatriculée au RCS de Sens.

7233741901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte SSP, en date du 10 septembre 2020 à Saint-Germain-sous-Doie.

Dénomination : S2L.

Forme : société civile immobilière.

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Siège social : 18 bis, rue de la Fontaine, 77169 Saint-Germain-sous-Doie.

La société sera immatriculée au RCS de Meaux.

Gérante : Mme Nadejda BOBOC, demeurant 18 bis, rue de la Fontaine, 77169 Saint-Germain-sous-Doie.

Pour avis.

7233474601 - VS

SCI IMMOROS

Société civile

Au capital de 1 000 euros

881 653 604 RCS Melun

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Me LE BRAS, notaire à Melun (77000), le 8 septembre 2020 contenant décision unanime des associés : M. Julien ROSIÈRE a démissionné de ses fonctions de gérant.

Les associés ont décidé à compter du 8 septembre 2020 de :

- Nommer en qualité de gérant M. Bruno ROSIÈRE, demeurant à Fontenailles (77370), 361, route de Glatigny.

- Transférer le siège social actuellement situé à Le-Mée-sur-Seine (77350), 102, rue de Strasbourg à Saint-Martin-de-Coux (17366), 7-9, route de la Mozenne.

Nouveau RCS : Saintes.

Pour avis, Me LE BRAS, Notaire.

7233484701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2020, à Melun.

Dénomination : SCDN Télécom.

Siège : SCDN Télécom.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 246, allée du Soleil, 77350 Le Mée-sur-Seine.

Objet : installation réparation ligne fibre et courant faible.

Durée de la société : 99 années.

Capital social variable : 100 euros divisé en 0 actions de 0 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les cessions d'actions sont libres.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : M. Sahbi Romdhane, 246, allée du Soleil, 77350 Le Mée-sur-Seine.

La société sera immatriculée au RCS de Melun.

7233488701 - VS

AVIS

L'AGO du 30 juin 2020 à 17 h 00 de la SCI en liquidation GARAPITO, au capital de 160 euros, dont le siège social est à Cannes-Écluse (77130), 5, rue de l'Orangerie, 437 644 412 RCS Melun, a approuvé les comptes de liquidation au 30 juin 2020, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 juin 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Melun.

Mention sera faite au RCS de Melun.